



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 18 avril 2016 à 17 h à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, M. François Cloutier agissant comme secrétaire d'assemblée et non comme membre du conseil pour cette assemblée.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Aucun citoyen.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il n'y a aucun citoyen.

### 2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

2016-04-081

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit nommé secrétaire pour cette assemblée;

ADOPTÉ.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination de Line Boudreault à titre de directrice adjointe
5. Engagement de la nouvelle directrice générale
6. Entente avec Mme Darquise Bélanger comme personne ressource formatrice
7. Levée de la séance

2016-04-082

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

### 3. Nomination de Madame Line Boudreault à titre de directrice générale adjointe

ATTENDU QUE des changements sont survenus dans le personnel de la municipalité de Rapide-Danseur suite à la démission de Mme Bélanger en tant que directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

2016-04-083

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Madame Line Boudreault soit nommée directrice générale adjointe;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 4. Engagement nouvelle directrice générale

ATTENDU QUE suite aux entrevues réalisées, le conseil embauchera son 1<sup>er</sup> choix si les références pour occuper l'emploi sont positives, sinon, ils embaucheront leur 2<sup>e</sup> choix, toujours à la condition que les références soient positives.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

QUE les références du 1<sup>er</sup> choix soient vérifiées avant l'embauche de la nouvelle directrice et si elles ne répondent pas aux exigences du conseil, de vérifier les références du 2<sup>e</sup> choix;

QUE le choix final pour nommer la nouvelle directrice générale se fera lors de l'assemblée du 2 mai prochain;

ADOPTÉ.

### 5. Entente avec Mme Darquise Bélanger pour formation

ATTENDU QUE Mme Bélanger n'occupe plus le poste de directrice générale depuis le 15 avril dernier;

ATTENDU QUE le conseil a offert un poste de personne-ressource formatrice à Mme Darquise Bélanger le temps de former la nouvelle directrice générale ainsi que la nouvelle directrice générale adjointe;

ATTENDU QUE la formation de la nouvelle directrice générale et la directrice générale adjointe se fera à l'intérieur d'une période de 3 mois selon les besoins de formation du personnel de direction;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE Mme Bélanger obtienne le poste de personne-ressource formatrice au même taux salarial qu'actuellement et que la formation se déroule selon les besoins de formation à déterminer au fur et à mesure des besoins de formation du personnel du bureau municipal;

ADOPTÉ.

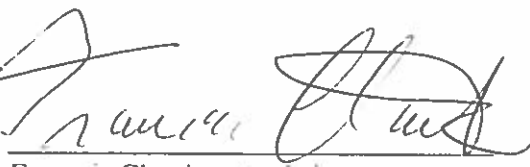
### 6. Période de questions

### 7. Fermeture de la séance

Mme Louise Bégin proposée la levée de la séance. Il est 17 h 15.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, Maire

  
François Cloutier, secrétaire

2016-04-084

2016-04-085

2016-04-086